

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR DES RESPIRATIONS URBAINES



Pour préparer sa contribution, les membres du Conseil de Développement durable ont multiplié les visites sur le terrain, notamment aux Jardins éphémères de la place Stanislas.

Lieu d'échanges, de partage d'informations et de concertation, le Conseil de Développement durable a produit une contribution consacrée aux natures en ville. Un travail en préalable à l'avis qui sera porté sur l'élaboration de **la Trame verte et bleue du Plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Nancy**. "L'occasion pour le Conseil de partager quelques traits saillants, comme le fait de penser que prendre conscience de notre dépendance aux systèmes vivants est déterminant pour notre devenir. Aussi, le projet de société, tout comme l'économie qui l'accompagnera, doit être abordé comme un sous-ensemble de la biodiversité, de la nature", explique Dominique Valck, le Président.

La contribution du Conseil de Développement durable se présente en deux parties : la première aborde l'apport et l'éclairage d'experts et de scientifiques pour poser objectivement les enjeux liés au maintien du "vivant" dans notre environnement urbain et identifier les leviers pour inverser la vapeur des choix et des comportements. Dans une seconde partie, les membres du Conseil exposent, sans censure ni hiérarchisation, leur vision à travers des pistes de réflexion et des axes de préconisations. "Cette démarche de co-construction et de pédagogie avec les acteurs de la démocratie participative est essentielle pour définir les choix urbains du Grand Nancy et de ses communes", conclut Malika Dati, vice-présidente en charge de la participation citoyenne et du Conseil de Développement durable.

Contribution téléchargeable sur le site du Conseil :
<http://conseildedeveloppementdurable.grand-nancy.org>